

Vos questions / nos réponses

## Cbd au travail

Par [Mathias](#) Postée le 05/09/2025 18:49

Bonjour Je fume du cbd acheté en magasin avec facture J ai été testé salivaire positif à mon travail aujourd'hui Mise à pied conservatoire avec possibilité de licenciement, j ai demandé une contre expertise par écrit J ai une ordonnance pour test sanguin et urinaire thc et cbd dès demain matin Comment puis je justifier que mon taux de thc est due au cbd ? Puis je être licencié pour faute grave avec un taux minime de thc à la suite de mes test sanguin et urinaire ??? Je suis très inquiet pour ma carrière Dans l attente de votre réponse Cordialement

---

### Mise en ligne le 08/09/2025

Bonjour,

Le CBD est légal en France dans la mesure où il provient d'une variété de chanvre autorisée dont la teneur en THC (substance psychoactive contenue dans le cannabis) ne doit pas être supérieure à 0.3%.

Tous les produits contenant plus de 0.3% de THC sont considérés comme des stupéfiants et sont interdits (arrêté du 30 décembre 2021).

Il faut aussi savoir que la consommation ponctuelle ou répétée de CBD contenant 0,3% de THC ou moins peut positiver un test de dépistage salivaire jusqu'à 3 heures après la prise. Dans le cas d'un usage chronique quotidien, un produit de CBD contenant 0,3% de THC ou moins peut positiver un test de dépistage salivaire, sanguin ou urinaire.

Par ailleurs, la pureté du CBD commercialisé sur internet ou dans les boutiques spécialisées n'est pas forcément fiable, les taux de THC peuvent être plus élevés que ceux annoncés sur l'étiquette.

En conséquence, il n'est pas possible de justifier qu'un test positif est uniquement dû à la consommation de CBD. Nous comprenons votre inquiétude et espérons que les tests sanguins et urinaires permettront de clarifier la situation et de démontrer votre bonne foi auprès de votre employeur.

Pour information , nous vous joignons également notre fiche CBD issue de notre "dico des drogues".

Avec tout notre soutien dans vos démarches,

Bien cordialement,

---

**Autres liens :**

- [fiche CBD](#)